DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Madagascar | Affaires sur passeport

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande de visa,**la première étape est d'effectuer votre commande en ligne.** A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Fournir pour la commande :

- 1 Bon de commande à imprimer(ou 1 Feuille libre avec votre numéro de commande).

- 1 Chèque à l'ordre de "RapideVisa" (si vous avez choisi de régler par chèque lors de votre commande) réglant le Total TTC indiqué sur le bon de commande.

Fournir pour CHAQUE demandeur de visa :

Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

☑ **1 Passeport original (sans protège-passeport), sur lequel sera apposé le visa :** de bonne qualité, comportant 3 pages vierges dont 2 face à face, et valide 6 mois après la date d'arrivée à Madagascar. Attention l'ambassade peut refuser tout passeport abimé.

☑ **1 Copie de la page d'identité du passeport :** correspondant à la page avec la photo et la signature.

☑ **1 Formulaire d'ambassade rempli et signé, disponible en document à télécharger ci-joint :** Dûment rempli, daté et signé. Toutes les rubriques sont à remplir obligatoirement, sauf indication contraire sur le formulaire. Pour l'adresse d'hébergement, indiquez au moins celle de la première nuit **(obligatoire de préciser une adresse complète).**

☑ **1 Photo d'identité en couleur :** sur papier photo.

☑ **1 copie des vols :** aller-retour

☑ **1 Copie d'une lettre de mission de l'entreprise en France :** Datée, signée et tamponnée, précisant la nature de la mission professionnelle.

☑ **1 Copie d'une lettre d'invitation de l'entreprise à Madagascar :** Datée, signée et tamponnée, précisant la nature de la mission professionnelle.